



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 24 février 2023, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Compte administratif budget Val d'Iton et Station service,
- Compte de gestion budget Val d'Iton et Station service,
- Affectation de résultat budget Val d'Iton et Station service,
- Tarif salle des fêtes et contrat de location à compter du 1er mars 2023,
- Convention participation financière entre SIEGE et la commune pour le renforcement du réseau de distribution publique, du réseau d'éclairage publique coordonné et réseau Télécom pour la route de Verneuil,
- Participation au voyage scolaire "Découverte de Paris",
- Modification des tarifs de la cantine,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 15 février 2023

Le Maire

Sébastien Guisart